



Date d'attribution retraite personnelle par la carsat

Par **CARBONNELL**, le **27/12/2011** à **13:49**

Bonjour,

Je viens de recevoir ma notification de retraite (31 trimestres régime général) avec pour date d'effet le 1/10/2011 du fait que j'ai déposé ma demande le 18/10/2011.

Je précise que j'aurai 62 ans au 2/05/2012 et que je suis toujours en activité dans la fonction publique en qualité de titulaire jusqu'au 31/12/2012 (date départ retraite). J'ai déjà les 162 trimestres requis

Je m'interroge sur la date du 1/10/2011 retenue par la CARSAT pour la perception de ma retraite au lieu de la date d'anniversaire de mes 60 ans? Cette situation me pénalise de 16 mois de prestations.

Que prévoit la législation en la matière?

Pouvez-vous m'éclairer sur une perspective d'un recours?

Merci d'avance